



Le Plessis-Pâté

DECISION DU MAIRE N°D047-2025

DECISION PORTANT SIGNATURE D'UN CONTRAT DE LOCATION LONGUE DUREE AVEC LA SOCIETE DIAC LOCATION

Le Maire de la commune du Plessis-Pâté (Essonne) ou son représentant,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'Article L 2122-22,
VU la délibération n°04 du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 déléguant au Maire ses pouvoirs en vertu de l'article L2122-22 et notamment pour passer des contrats,

VU la proposition de contrat de location longue durée présentée par la société DIAC LOCATION, agissant sous la marque commerciale MOBILIZE LEASE & CO, sise 14 Avenue du Pavé Neuf – 93168 NOISY LE GRAND CEDEX

DECIDE

Article 1^{er} : DE SIGNER un contrat de location longue durée avec la société DIAC LOCATION pour un véhicule RENAULT CLIO EVOLUTION SCE 65 – 24 comprenant une assistance aux véhicules et aux personnes ainsi que les prestations de services entretien et prêt d'un véhicule pour une journée en cas de révision ou entretien de plus de 3 heures.

Article 2 : DIT que le contrat de location longue durée prendra effet à compter de la date de livraison du véhicule prévue courant août 2025 pour une durée de 36 mois. Le montant mensuel du loyer s'élève à 401,31 € TTC.

Article 3 : DIT que les crédits afférents sont prévus à l'article 61351 du budget principal.

Article 4 : Cette décision sera inscrite au registre des actes de la Mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de PALAISEAU ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Principal de Sainte Geneviève des Bois.

Fait au PLESSIS-PATE, le 26 juin 2025

Fait et décidé les jour, mois et an que
dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire certifie exécutoire, sous sa
responsabilité, le présent acte.

Il informe que le présent acte peut
faire l'objet d'un recours pour excès
de pouvoir devant le Tribunal
administratif de Versailles, dans un
délai de deux mois à compter de la
présente notification ou publication
électronique.

Date de télétransmission du
présent acte au contrôle de légalité :

Date de sa publication électronique:

Le Maire

Sylvain TANGUY



REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2025

Application agréée E-legalite.com

Place du 8 mai 1945 - 91220 Le Plessis-Pâté - Tél : 01 60 85 59 00 - Fax : 01 60 85 59 23

Site : www.leplessispate.fr - Mail : mairie@leplessispate.fr

99_DC-091-219104940-20250626-D047_2025-C